

Communiqué de presse

06/05/2020



MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DES ABOLITIONS : #CESTNOTREHISTOIRE

Un mois de commémorations numériques accompagné par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

Créée en novembre 2019, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage présente le programme des commémorations de la mémoire de l'esclavage et des abolitions, réunies dans le Mois des Mémoires 2020, du 27 avril au 10 juin. Parce que l'épidémie ne doit pas nous empêcher de nous souvenir, de réfléchir et de partager.

Un Mois des Mémoires pour parler de l'histoire et des héritages de l'esclavage sur tout le territoire

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage propose le Mois des Mémoires 2020, un programme commémoratif pour évoquer sur tout le territoire l'histoire de l'esclavage et ses héritages contemporains, culturels, sociaux et humains, en lien avec l'Etat, les collectivités locales, les institutions culturelles et les acteurs de la société civile.

La période du 27 avril au 10 juin regroupe dans le calendrier républicain les deux journées nationales dédiées à la mémoire de l'esclavage (le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, et le 23 mai, journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage), et cinq des sept jours fériés qui commémorent l'abolition dans les outre-mer (le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 28 mai à Saint-Martin, le 10 juin en Guyane¹).

Des cérémonies officielles maintenues

Toutes les cérémonies officielles, nationales et locales, sont maintenues, en appliquant les règles sanitaires imposées par l'épidémie de COVID-19 (rassemblements limités à 10 personnes, distanciation sociale). Les cérémonies nationales se tiendront :

- Le 10 mai, au Jardin du Luxembourg, pour la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- Le 23 mai, à Saint-Denis (93), pour la Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage

Une cérémonie officielle se tiendra le 10 mai dans tous les chefs-lieux de préfecture et dans chaque département d'outre-mer pour les journées de l'abolition. De nombreuses communes ont par ailleurs décidé de maintenir les cérémonies municipales qu'elles organisent chaque année au mois de mai, sous forme de dépôt de gerbe (Bordeaux, Nantes, Paris...).

¹ L'abolition est fêtée le 9 octobre à Saint-Barthélemy et le 20 décembre à La Réunion

Un programme numérique pour le Mois des Mémoires

Alors que l'épidémie ne permet d'organiser aucun événement populaire, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage propose un programme numérique participatif :

- 3 mots-dièse à partager tout le long du Mois des Mémoires : **#Cestnotrehistoire, #PaOubliye, #FME** et un mot-dièse pour chaque journée nationale ou locale : **#10mai, #22mai, #23mai, #27mai, #28mai, #10juin**
- **Un challenge** sur les réseaux sociaux **#Cestnotrehistoire** (une invitation à poster une photo de soi avec une page sur laquelle est inscrit « C'est notre histoire »)
- Le 10 mai, une **émission exceptionnelle en direct** sur internet, en partenariat avec Loopsider, présentée par Claudy Siar et Bintou Simporé avec des dizaines d'invités.

A cette occasion, la Fondation ouvre ses outils numériques :



<https://www.facebook.com/fondationpouurlamemoiredelesclavage/>
https://www.instagram.com/fondation_memoire_esclavage/
<https://www.youtube.com/channel/UCqv2Fp643NOB04p5QZhUweg>
https://twitter.com/fondation_me
<https://www.linkedin.com/company/14776932/>

Elle met en ligne **son film-manifeste** et des vidéos **#Cestnotrehistoire** dans lesquelles, avec Christiane Taubira, des personnalités de tous profils partagent leur expérience de la mémoire de l'esclavage.

La culture mobilisée : **#PatrimoinesDechaines**

Tout le long du Mois des Mémoires, des dizaines d'institutions culturelles et patrimoniales se mobilisent sur tout le territoire pour rendre disponible gratuitement un élément de leur collection en rapport avec l'esclavage et ses héritages. En suivant le mot-dièse **#PatrimoinesDechaines**, le public pourra explorer durant un mois la diversité des empreintes que l'esclavage colonial a laissées sur notre patrimoine, notre culture, notre société.

L'engagement de l'Education Nationale : le concours de la Flamme de l'Egalité

Chaque année depuis 2015, le concours scolaire La Flamme de l'Egalité invite élèves et enseignants à réaliser un projet sur l'histoire de l'esclavage et ses héritages. Depuis sa création, 925 classes y ont participé. En 2020, la participation a franchi un nouveau record avec 322 classes et plus de 9 000 élèves ! Cette année, pour la première fois, la FME récompensera les élèves lauréats à l'échelon national mais aussi régional sur l'ensemble du territoire. Le 10 mai 2020, le palmarès des trois classes lauréates au niveau national sera publié en ligne. Le 23 mai, un événement numérique valorisera leurs projets à l'occasion de la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

Tous les citoyens sont invités à participer en ligne aux commémorations 2020.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire, par la culture, pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, chartiste et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique.

Contacts presse :

Caroline Bourguine : 06.87.68.61.77
presse@fondationesclavage.org

Armelle Chatelier : 06.88.17.68.25
communication@fondationesclavage.org

NOS PARTENAIRES

